



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

site Web www.stromain.fr

Août 2009

LE p'tit curieux

N°32

ST ROMAIN



La CCCR...



Les monuments aux morts,
patrimoine de la commune



Aménagements communaux...

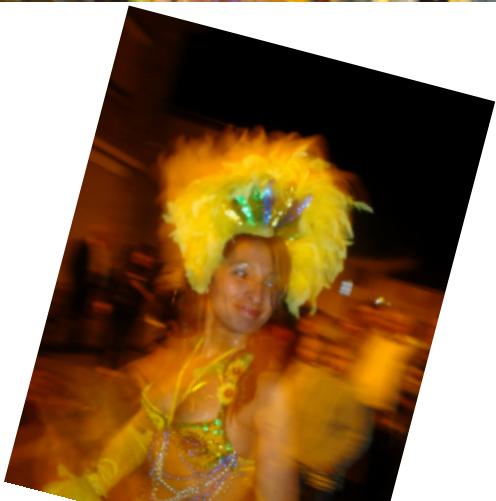
C'est l'été...

Attention aux coups de soleil.



*Saint Romain la Motte
en fête*

20 juin : fête de la musique à "Les Sens' Ciel"



Soirée musique réussie avec l'orchestre "L'Essentiel" et les danseuses brésiliennes qui ont animé la veillée et mis une ambiance chaleureuse dans notre bourg de Saint Romain.



26 juin : l'école en fête

Le mot du Directeur.



Les enfants chantent



Les enfants dansent :
"Le pouvoir des fleurs" par les CE1-CE2.



Après l'effort le réconfort : brochettes de bonbons pour les petits.



A cause de la pluie, le barbecue s'est terminé à l'intérieur.



De beaux papillons à Saint Romain.



Les Stars parmi la foule.

18 - 19 juillet : fête patronale



à vélo...



en voiture...



et même dans un lit...



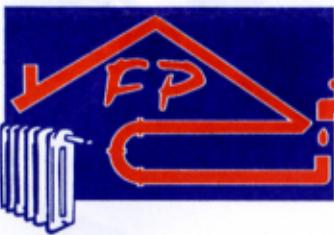
24 juillet : fête du centre de loisirs.



Pour clôturer le mois de juillet, les enfants avaient préparé un petit spectacle pour la grande joie des parents.

La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.



 **s.a.r.l. Frédéric
PUVILLAND**

**CHAUFFAGE PLOMBERIE ZINGUERIE
COUVERTURE CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES**

42640 ST ROMAIN LA MOTTE  **04-77-64-59-69-**

Et les fêtes de quartier...

Lotissement Galmain

Samedi 13 juin, dès 6 heures du matin, le feu crépitait au lotissement Galmain.

Depuis quelques années, les festivités sont bien rodées.

Les organisateurs avaient concocté un cochon de lait braisé préparé avec soin et apprécié de tous.

Difficile de réunir tout le monde, mais cette journée fut un record de participation preuve que ce jour est attendu de tous. Il est souvent accompagné d'un soleil resplendissant.

Après avoir dégusté les spécialités culinaires, chantonné quelques chansons sur un air d'accordéon, chacun a pu s'adonner à des jeux d'adresse. D'autres étaient captivés par le spectacle des enfants.

La journée passa si vite que la nuit venue tous se retrouvaient autour d'une table. C'est vers minuit que le lotissement Galmain retrouvait son calme ...



La Brosse, la Malgarnie et la Michaude

Tout dernièrement, par une belle journée ensoleillée, a eu lieu la deuxième fête de quartier rassemblant les habitants de la Brosse, la Malgarnie et la Michaude. Une soixantaine de personnes a pu apprécier l'accueil de Marie-Claude et Gérard. Pique-nique, pétanque, jeux divers, musique et chants ont agrémenté une rencontre très agréable qui s'est prolongée tard dans la nuit. A la fin de cette belle journée, rendez-vous était pris pour la troisième édition.



Le four à chaux

Cette année encore, la fête du four à chaux a connu un franc succès. Cette rencontre entre voisins est toujours très attendue et elle permet, le temps d'un soir, de se retrouver et d'échanger en toute simplicité. Afin de faire évoluer cette rencontre, les riverains ont mis en place un « comité de pilotage » chargé d'étudier les différentes possibilités pour rendre cette rencontre encore plus attractive. Ce comité, composé d'un large spectre d'âge, saura, nous n'en doutons pas, donner encore plus de dynamisme à notre fête afin de ne pas tomber dans la routine.

Longue vie à la fête des riverains du four à chaux et, en attendant les propositions de notre nouveau comité, vivement la prochaine rencontre.



Les Crouses

Les habitants des Crouses se sont retrouvés au repas de quartier ce dimanche malgré les tentatives répétées de la météo pour faire échouer ce temps de retrouvailles maintenant traditionnel. Tôt le matin le jambon a commencé à rôtir à la broche sous l'oeil expert de Raymond pendant qu'Yvon dressait les torpilleurs de crudités. Un merci particulier à lui, car une fête de famille le retenait à midi en d'autres lieux, et les participants ont donc trinqué à sa santé et à son dévouement de bon voisin, préparant ce qu'il n'allait pas manger !

Après quelques radées sérieuses, les nuages ont eu la bonne idée d'aller arroser d'autres communes, permettant à la vingtaine de voisins des Crouses de partager les apéritifs. Le platane de Suzanne et Henri toujours accueillants pour ces repas souvent hélas sous le signe de l'humidité, a servi d'abri pour les quelques gouttes restantes. Fort heureusement, le soleil a accompagné le challenge de pétanque disputé dans une ambiance très chaleureuse et amicale. La journée fut une réussite puisque tous ont bien voulu rester finir les restes autour de la table dressée dehors au soleil couchant. Les conversations des jardiniers sur les mérites de leurs plans de tomates et la saveur de leurs fruits se sont confondues assez tard avec les échanges de recettes et projets de vacances. Tout a une fin : les remorques ont rapporté tables, chaises et grill, après promesse de se retrouver en 2010 quelle que soit la météo !



Centre de loisirs



Sortie à la ferme.



Le programme du mois de juillet sur le thème : « La ville et la campagne » était bien rempli et varié ; les enfants ont pu profiter pleinement des activités diverses proposées quotidiennement : sortie piscine, sortie en train à Lyon, fabrication de cadres, d'animaux en argile ou en perles... Les camps à Chervé ont eu beaucoup de succès, nous en reparlerons dans la prochaine édition.

La Baguette Enchantée
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisés

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 55 29

Du mardi au samedi
7H00 à 19H00
Le dimanche
de 7H00 à 13H00
Fermé le lundi

Les Sens' Giel

BAR Rose Marie MONLOUP
TABAC Patrick DUMAS
PRESSE

AUBERGE
Cuisine traditionnelle

04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte

Maison GRISARD SARL

Traiteur
Boucherie - Charcuterie

Pour vos réceptions :
grands choix de menus selon votre budget, emportés,
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir

10, avenue centrale Centre Frais	halles Diderot
-------------------------------------	----------------

Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41
ROANNE



La rubrique jardinage

La recette d'un beau jardin fleuri.



Dans un bel environnement,



plantez de beaux géraniums lierre "roi du balcon".



Mais aussi, des hortensias,



des arums... et toutes les fleurs qui vous plaisent.



Apportez un plein cœur d'amour, une pincée de bouillie bordelaise et toute l'eau que vous pourrez récupérer dans la maison (lessive, vaisselle, lavage des légumes...)



et savourez !!!



N'oubliez pas de préparer vos boutures pour l'an prochain.

Merci Claudette.

La rubrique culturelle

La sélection de l'été de la bibliothèque de St Romain la Motte :

"La trilogie incontournable" Millénium de Stieg Larsson (3 tomes) éditions Actes Sud.

A sa sortie en 2006, cette trilogie est passée presque inaperçue. L'auteur suédois, Stieg Larsson (de son nom complet Karl Stig-Erland Larsson) né en 1954 est décédé brutalement en 2004, juste après avoir remis à son éditeur les trois tomes. Publiée en 2005 et 2008 à titre posthume et traduite dans 25 pays, sa trilogie le rend mondialement célèbre. En mai dernier, le public découvre le film adapté du roman.

L'avis d'une lectrice : Alexia

Millénium est une trilogie remarquable dans laquelle on plonge avec délice sur fond de consonnances et paysages suédois.

Ce thriller nous tient en haleine sans jamais essouffler notre envie de connaître la suite.

Stieg Larsson nous immerge au coeur des enquêtes du journaliste Mikael Blomkvist. Celui-ci est secondé par une drôle de fille, Lisbeth Salander, en décalage de la vie "normale" et qui traduit ses blessures à l'âme par des tatouages et des piercings.

La lecture de ces romans est rapide et répond à la vraie définition des polars les plus excellents, en nous mêlant de près aux intrigues sans qu'aucun tome ne ressemble à l'autre, tout en étant bien complémentaire.

A déconseiller aux âmes sensibles...

Les autres sélections de l'été :

La femme que j'aimais de Franck Hériot éditions Le Cherche Midi

La couturière de Frances de Pontes Peebles éditions Flammarion

Les dix femmes de l'industriel Rauno Rämekorpi de Arto Paasilinna éditions Denoël & d'ailleurs

Une vie de choix de Tahmima Anam éditions des 2 terres et d'autres titres à découvrir.

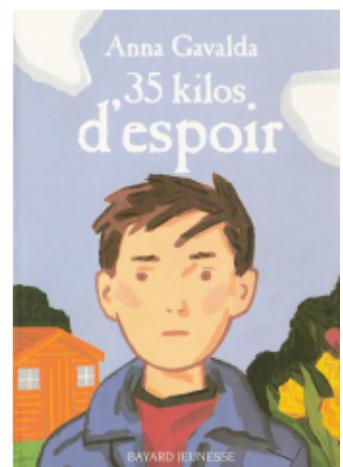


Et pour nos plus jeunes lecteurs:

35 Kg d'espoir d'ANNA GAVALDA

L'avis de PERRINE

J'ai bien aimé ce livre car il est en quelque sorte le journal intime d'un garçon de 13 ans qui n'aime pas l'école mais qui adore bricoler. Cette passion lui vient de son grand-père avec qui il entretient une très grande complicité. Ils se transmettent, par simple pensée, du courage pour avancer dans la vie.



Froid et Cuisines Professionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr

Association des familles

SORTIES PISCINE

Vacances et joies partagées dans l'eau

Répondre aux souhaits des jeunes, être à l'écoute des parents, tel est l'objectif de l'association des familles de St-Romain-la-Motte, présidée par Joseph Bouchery, qui propose sous la responsabilité de l'association Familles rurales de St-Germain-Lespinasse une activité piscine aux jeunes de 7 à 15 ans durant juillet. Pour les débutants, c'est l'opportunité de découvrir en douceur l'élément liquide avec des cours dispensés par des maîtres-nageurs de Roanne. Une dizaine d'accompagnateurs, à la charge de l'association Familles rurales de St-Germain-Lespinasse, participent à cette action, possible grâce aux cotisations des familles et aux subventions municipales. Même si le déplacement en bus jusqu'au Nauticum de Roanne est financé par les parents, tout est fait pour que le coût restant à leur charge soit le plus bas possible. Et ce sont 70 enfants de St-Forgeux-Lespinasse, Noailly, St-Germain-Lespinasse, et St-Romain-la-Motte qui rejoignent ensemble dès 8 h 30 le bassin d'apprentissage pour une dizaine de séances échelonnées sur ce mois de juillet en éprouvant un réel bonheur à progresser vers l'autonomie et les premiers jeux aquatiques.



En route vers le centre nautique

Nouvelles de notre école...

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 3 septembre.

Cette année sera marquée par la fin de la scolarisation des enfants de deux ans. En effet, compte tenu des effectifs, seuls les enfants nés en 2006 pourront être accueillis en maternelle.

Les enseignants titulaires restent en poste. Seule Mlle Bourgis qui assurait les compléments de temps partiel sera remplacée par Mlle Perrin. Les 142 élèves seront répartis dans les classes suivantes :

Mme Machillot	PS et MS	(Mlle Perrin le jeudi)
Mme Neslias	MS et GS	
Mme Michel	CP	
Mme Buisson	CE1 et CE2	
Mme Gayet	CE2 et CM1	(Mlle Perrin le mardi)
M Siettel	CM2	(Mlle Perrin le vendredi)



Mme Michel terminera son congé de maternité et sera remplacée par Mlle Roux, avant de reprendre à temps partiel (complété par Mlle Barreira).

Gisèle et Béatrice seront toujours présentes pour accompagner les enfants des classes maternelles.

Les projets sont nombreux dans les différentes classes, mais nous les confirmerons à la rentrée. On peut toutefois déjà annoncer la poursuite du projet jardin et la mise en place d'un nouvel équipement informatique.

Bonne rentrée à tous.



GILBERTE DU MARTRAY



Chaque année, au mois d'avril, lors de la journée nationale de la Déportation, les Saint-Romanais et les résistants roannais empruntent le chemin des Déportés pour se recueillir devant le calvaire élevé à la mémoire d'une enfant du pays, Gilberte Bonneau du Martray, résistante, condamnée à mort à Berlin et morte au camp de Bergen-Belsen à quelques jours de la libération du camp par les forces alliées.

Un monument qui porte inscrit le sacrifice de cette infirmière qui, soutenue par sa foi religieuse et un caractère inébranlable après bien des souffrances infligées par les nazis, resta pour ses compagnes un exemple de courage.

Officier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme, médaille de la résistance, lieutenant de l'Armée française, Gilberte du Martray, est morte en héroïne de la Résistance, consciente d'avoir offert sa vie à son beau pays. Gilberte du Martray, née le 4 janvier 1901 à Saint-Gérand le Puy, et ses parents demeuraient à La Brosse. Elle y passa une jeunesse heureuse marquée à l'adolescence par la peine de son père, maire de la commune, contraint d'annoncer fréquemment durant le conflit de 1914-1918 le décès de ses concitoyens aux familles éploées. Son

grand désir était alors d'atteindre vingt et un ans pour entrer au Carmel et y passer le reste de ses jours à prier. Mais les circonstances de la vie lui en ont fait décider autrement : la mort de son frère Robert tué à la guerre, l'entrée de sa sœur Suzanne au couvent chez les Dames du Cénacle et la longue maladie de son père miné par le chagrin, l'ont empêchée de prononcer ses vœux définitifs.

En 1939, à la déclaration de la guerre, elle rejoignit le Val de Grâce comme infirmière. Dès lors, avec l'occupation, les blessés se transforment en prisonniers, Anglais, Français, Polonais dont beaucoup veulent rejoindre l'Angleterre. Gilberte, désireuse de servir son pays, adhère rapidement au réseau « Hector », un réseau militaire pour favoriser le passage en zone libre des aviateurs alliés et de tous ceux souhaitant rejoindre la France combattante.. A sa famille qui s'inquiète, elle affirme : « Je préfère le peloton d'exécution à la vie dans une France esclave ». Arrêtée à la suite d'une dénonciation dans la nuit du 9 février 1942, elle fut mise au secret six semaines à Fresnes où selon plusieurs témoignages elle soutint magnifiquement le moral des autres prisonniers. Conduite à Sarrebruck, elle dut y subir des interrogatoires avant

d'être condamnée à mort par la Cour Suprême de Berlin, puis fut transférée à Cologne, menottée à longueur de journée dans l'attente de son exécution. Bénéficiant toutefois du respect admiratif de ses juges et de l'intervention d'un général allemand qu'elle avait soigné au Val de Grâce, elle fut graciée et mise en fortresse à Lubeck puis à Cottbus avant d'être transférée dans des conditions atroces à Ravensbruck. Par suite de l'avance des troupes russes, elle fut conduite au camp de Manthausen à 70 par wagon, pendant cinq jours sans nourriture ni couverture par une température de moins 25° . Elle rejoignit ce camp atteinte de dysentrie, d'où 450 d'entre elles furent dirigées sur Bergen-Belsen, le camp de la mort. Sur l'ensemble du convoi, seules 5 d'entre elles atteindront les quelques jours précédant la libération du camp. Gilberte, partageant toujours sa maigre pitance, est transportée à l'infirmerie du camp dans un état de faiblesse extrême.

Ainsi, en avril 1945, à quelques jours de la libération de son camp, Gilberte du Martray disparaît, elle qui espérait tant voir son pays sortir de l'esclavage.

Un calvaire témoigne du long martyr de Gilberte.



Les monuments aux morts : patrimoine communal.

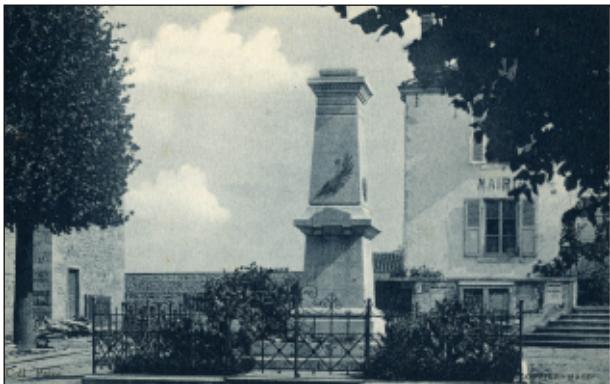
Recherches et textes de Jean Yves

Guerre de 1870

St Romain-La-Motte est une des rares communes rurales à posséder un monument aux Morts de la guerre de 1870. Il fut érigé en 1897 près de l'entrée du cimetière. Cinq noms ont été gravés ainsi que trois noms d'autres victimes sous les drapeaux au XIXe : un soldat mort à la bataille de Magenta en 1859 (ou plutôt à Solférino selon registre), deux victimes à Madagascar en 1895 et 1897. Ces derniers sont peut-être décédés de maladies infectieuses, ce qui n'était pas rare. Les registres le précisent parfois: dysenterie, fièvre typhoïde...



Guerres de 1914 et 1940



C'est le 7 juillet 1919 que le conseil municipal décida de faire ériger un monument aux Morts à la gloire des soldats de la guerre de 14-18. Plus tard, d'autres noms hélas, ont dû être ajoutés. Deux jeunes soldats morts dans le Maghreb et un soldat décédé à Chaumont. Mais ce n'était pas fini : celle que l'on jurait, en 1918, être la dernière, a engendré l'horreur génocide nazi.

Résistants actifs, réfractaires au STO (travail obligatoire en Allemagne), ou simplement malheureux pris dans une rafle ont été déportés ou fusillés sur place. Tous ces cas sont représentés dans les quatre noms qui occupent une face du monument. Il en reste une de libre, à quand la prochaine guerre ? En souhaitant que ce ne soit là

qu'un trait d'humour noir.

Pour l'édification de ce monument, la somme de 2000 francs dédiées par la municipalité sera bien largement dépassée par la souscription populaire lancée par le Comité des Poilus. Une commission mixte de neuf membres, présidée par le colonel Delorme, étudie la question. Sans doute, est-ce elle qui propose de supprimer le jardin de l'école situé devant la mairie (aujourd'hui la Poste et Médiathèque) pour l'implantation du monument. Le 8 février 1920, le Conseil Municipal adopte cette mesure. Les garçons iront semer dans le jardin des filles - si l'on ose dire -, lequel est plus que suffisant, estime le Conseil.

Mais en octobre, le ministère de l'Instruction Publique, via la sous-préfecture, refuse cet arrangement, notifiant que « les écoles primaires publiques doivent être pourvues d'un jardin destiné à servir de champs d'expériences agricoles ». La commune propose alors l'acquisition d'un autre terrain pour le jardinage scolaire. Le Conseil dit que la vente des pierres du



Les instituteurs auront eu un coin réservé pour leur usage familial dans le nouveau jardin situé au début de la rue du Four à Chaux. Le conseil municipal avait envisagé un moment de leur permettre de cultiver la terrasse dominant la place !

Mais le plus important, concernant ce monument, c'est bien sûr les noms qui y sont inscrits. Que peut-on aujourd'hui savoir encore d'eux ? Peu de choses hélas. Parfois rien, si l'on ne trouve pas d'archives les concernant en mairie ou sur Internet sur un site gouvernemental de la Mémoire. Et cela sera bien peu de toute façon par rapport à ce qu'ils étaient, ce qu'ils aimaient, ce qu'ils vivaien, ayant ces cataclysmes déclenchés par l'homme.

PHILIPPE BAGUET	25	CLAUDE	1
CLAUDE CAILLYET	25	CHARLES	24
FRANÇOIS DELMIER	24	CLAUDE	25
JEAN DUFOUR	24	CHARLES	24
JEAN CHARLIER	24	ANTOINE	24
JÉAN FOLLIOT	24	JEAN	25
HENRI GARNIER	24	PIERRE	25
LEONARD DEBOSKY	27	ERIQUE	25
JOHN DOMAS	24	CLAUDE	25
JOSEPH VARENNE	24	ROBERT	1
SIMON CECCHETTI	23	FRANÇOIS	22
ASKEEN BRUNSON	23	CHARLES	22
ANTOINE CHEVREY	42	CHARLES	1
CLAUDE MALLIAUD	28	CLAUDE	1
ÉTIENNE GAGNOL	28	CHARLES	24
JEAN DE PETHIVIER	24	CHARLES	24
JEAN DE PETHIVIER	24	CHARLES	24
JACQUES DELMIER	23	CHARLES	24
CLAUDE MICHETTE	23	CHARLES	24
FRANÇOIS DELMIER	24	CHARLES	24
JOSEPH VARENNE	26	HENRI	24
DONNET DEBOSKY	24	PIERRE	25
LOUIS GUYARD	23	CHARLES	24
MARIE-LOCHERAT	23	ANDRÉ	24

PRÉNOM(S)		né le, à	fil(s) de et de	époux de, depuis	grade, régiment	Mort au champ d'Honneur le, à
DARMET	Phillibert Antoine	20/10/1887 St RLM	Antoine/ Chervier Antoinette	Petit Maria 1911	2 ^e classe, 2 ^e reg, zouaves	24/8/14 à Stave, Belgique
GAGNOLET	Claude	11/7/1885 St RLM	François/ Payet Benoîte	Brun Catherine 1913	2 ^e cl., 299 ^e reg, Infanterie	30/8/14 Ribécourt (M et Mose)
ROCHE	Georges	18/11/1891 St RLM	Leonard David/ Dufour Claudine			
FOLLIOT	Jean	10/11/1886 St RLM	Jacques/ Lafond Marie		chass, 62 ^e bat, Chass Alpins	29/7/14 Harbonnières (Somme)
FORNAY	Henri	27/8/1892 Lyon	Claude/ Sérol Claudine		2cl, 17 ^e reg, Infanterie	17/9/14 Vitry le François (Marne)
DEBOUGY	Léonard	14/11/1893 St RLM	Mitchel/ Audine Marie	Truchard Claudine 1905	2cl, 16 ^e reg, Infanterie	4/11/14 Xaffévilliers (Vosges)
DOMAS	Louis	27/11/1880 St RLM			2 ^e cl, 99 reg, Infanterie	25/9/14 Herleville (Somme)
DOYEN	Philippe	25/11/1885 Noailly			2 ^e cl, 298 ^e reg, Infanterie	6/10/14 Vingré (Aisne)
CUCHERAT	Simon Joannes Ant.	2/10/1891 St RLM	Jean/Lachaud Marie Angélique		sergent 68 ^e reg, Infanterie	28/9/14 Carnoy (Somme)
BRISSON	Adrien Philibert	16/2/1885 St RLM	Pierre/ Dury Antoinette		2 ^e cl, 99 ^e reg, Infanterie	25/9/14 Herleville (Somme)
CHERVIER	Antoine	29/11/1873 Commelle V,	Claude/ Marcus Marie		chass, 3 ^e bat, Chass Alpins	9/5/15 vallée Wurmza (Alsace)
MEILLEURAT	Benoit	13/4/1873 Noailly	Pierre/ Seigne Domonique		chass, 3 ^e bat, Chass Alpins	9/5/15 vallée Wurmza (Alsace)
VALORGE	Claude Marie	17/9/1887 Perreux	Jean Marie/ Rocle Jeanne		2 ^e cl, 6 ^e reg, Infant, coloniale	18/8/15 hôpital auxiliaire Valence
GAGNOLET	Etienne	20/2/1892 St RLM	François/ Payet Benoîte		2cl, 328 ^e reg, Infanterie	11/9/15 Les Eparges (Vosges)
PEGHEON	Jean Marie	4/2/1881 Ambert	Benoîte/ Boy Marie		2 ^e cl 114 ^e bat, Chass Alpins	30/9/15 près de Souain (Marne)
HABEL	Jean Baptiste	4/5/1879 Arfeuilles	Antoine/ Louis Catherine		section Gyc.	6/12/15 St Romain La Motte
CHAPPUIS	Claude Marie	5/5/1883 St RLM	Jean/ Drigeard Magdeleine		2 ^e cl, 22 ^e bat, Chass Alpins	19/6/15 Merzeral (Alsace)
VALORGE	Francisque Philibert	14/11/1882 Perreux			2 ^e cl, 157 ^e reg, Infanterie	5/4/15 Fliyre (Meurthe et Moselle)
VIVIERE	Joseph	6/4/1879 Briennon			2 ^e cl, 100 ^e reg, infanterie	26/4/15 Boid d'Ally (Aisne)
DEBOUGY	Bonnet	26/7/1881 St Ger-Lesp,	Claude/ Sérol Claudine		2 ^e cl, 157 ^e reg, Infanterie	5/4/15 Fliyre (Meurthe et Moselle)
GUICHARD	Louis Joseph	20/3/1887 Briennon	Gilbert/ Perrache Marie Antoinette		2 ^e cl 299 ^e reg Infanterie	9/5/16 Morey (Meurth et Moselle)
CUCHERAT	Marius Antoine	7/9/1893 St RLM	Jean/Lachaud Marie Angélique		sergent 238 ^e reg, Infanterie	7/6/16 Verdun (Meuse)
PERRIN	Antoine	5/5/1878 St RLM	feu Jean/ Girin Magdeleine		caporal 298 ^e reg, Infanterie	12/6/16 Landrecourt (Meuse)
COMBY	Claude Marie	28/5/1887 St RLM	Claude/ Goutay Marie		2 ^e cl 174 ^e reg, Infanterie	28/2/16 Eix-Beaumont (Meuse)
DRIGEARD	Philippe	3/10/1895 St RLM	Antoine/ Blettery Marie		2 ^e cl, 121 reg, Infanterie	21/6/16 Tracy le Mont (Oise)
GOMIN	Charles	9/11/1889/2 St RLM	François/ Lacollonge Marie		2 ^e cl, 162 ^e reg, Infanterie	27/9/16 Rancourt (Somme)
PERRET	Claude	1/2/1881 Perreux	Claude Marie/Barret Jeanne Marie		conduct, 13esc train équipgs	6/10/16 Dugny s/Meuse
FOURNET	Georges Louis	6/10/1893 St RLM	Claude/ Rimoux Marie		sergent 28 ^e bat, chass à pied	5/11/16 St pierre-Waast (Somme)
CHAVAGNON	Antoine	7/1/1891 Mably	François/ Masson Anne		adjudant 98 ^e reg, Infanterie	8/11/16 Pressoir (Somme)
BRISSON	Benoit	24/11/1880 St RLM	Pierre/ Dury Antoinette		2 ^e cl, 155 ^e reg, Infanterie	30/5/16 Cumièvre (Meuse)
THIVIN	Claude	16/11/1878 Perreux	Pierre/ Monny Madeleine		2 ^e cl, 298 ^e reg, Infanterie	9/6/16 fort de Vaux (Meuse)
du MARTRAY	Robert Edmond M, J.	20/5/1889 Paris 8 ^e	Maurice Jo, Edm./ Besse M, Gilberte		2 ^e cl, 87 ^e reg, Artiller Lourde	5/3/17 hôpital, Epinay (Marne)
GONDRAIS	François		Claude / Paire Antoinette		1 ^e cl , 413 ^e reg, Inf, mitrailleuse	23/8/17 près de Soissons
CHARROUDIERE	Jean Claude	12/11/1877 St RLM	André/ Charrer Claudine			
HABEL	Antoine	21/11/1886				
DELAYE	Claude Marie	28/11/1887 Perreux	Claude Marie/ Pégan Marie Antoin,		2 ^e cl, 230 ^e reg,Infanterie	3/10/18 Vaux lès Mouron (Ardennes)
DEBOUGY	Pierre	4/9/1890 St RLM	Claude/ Sérol Claudine		caporal 62 ^e bat,Chass Alpins	4/6/18 Kermel (Belgique)
CHEVALIER	Louis	9/9/1889 Roanne	François/ Barret Marie		caporal, 38 ^e reg, Infanterie	19/7/18 ferme st Denis (Marne)
DECHAMP	Pierre Henri	3/11/1888 St RLM	Jean/ Etaix Jeanne		2 ^e cl, 48 ^e reg, Infanterie	27/7/18 Hopital aux, Ognon (Oise)
DUFOURT	Claude	9/3/1875 St RLM	Gilbert/ Lavandier Catherine		2 ^e cl, 416 reg, Infanterie	11/8/18 Cierges (Aisne)
DEBOUGY	Claudius	7/5/1892 St RLM			2 ^e 104 reg,Infant territoriale	30/9/18 hôpital Châlons s/ Marne
VARENNE	Claude Marie	16/8/1886 St RLM	Claude/ Sérol Claudine		caporal 36 ^e reg, Inf, territ,	15/12/18 hôpital Châlons s/ Marne
BARHAY	Irénée	12/5/1897 St RLM	Jean Marie/ Fontanne Antoinette		2 ^e cl, 32 ^e bat, Chass Alpins	26/6/18 Dickebusch (Belgique)
TORTROT	André	25/5/1892 Chénay le Ch,	Irénée/ Fontanne Jeanne Marie		2 ^e cl, 30 ^e reg, Infanterie	20/10/18 St Fergeux (Ardennes)
MEUNIER	Philippe Félix	15/6/1884 Chancy	Jean/ Frébert Benoîte		caporal 1 ^e reg, Tirail Maroc,	Romain (Marne)
			Antoine/ feu Gontard Marie		2 ^e cl, 226 reg, Infanterie	14/8/18 Geite St Joseph (Belgique)

Précisions sur les soldats de 14-18

Tous les soldats dont les noms sont gravés n'étaient pas forcement natifs de St Romain mais habitaient ce village dans lequel ils avaient leur emploi. Mais à l'inverse GAGNOLET Claude était boucher à St Just-La-Pendue et DRIGEARD Philippe instituteur à St Rirand. Ce qui fait qu'aujourd'hui, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. On peut penser que le nom a été gravé là où la famille résidait, ce qui lui permettait d'être présente le 11 novembre sans avoir à trop voyager. Les professions, dans un monde essentiellement paysan ne sont indiquées qu'exceptionnellement dans le registre de décès.

Autres noms des victimes de la guerre de 14-18 dont rien de suffisamment sûr n'a été trouvé pour l'instant ni dans les transcriptions de décès de St Romain , ni sur le site Internet de la Défense Nationale en cours d'établissement:
 DELORME François,
 CHARRIER Jean, VARENNE Joseph, DELORME Jacques,
 DUPUY Jean Marie, VARENNE Irénée, DELORME Henri,
 DEVEAUX Jean Marie
 MONNIER Paul, PERONNE Charles.

Pour ceux qui n'ont laissé aucune trace visible et reconnaissable d'eux-mêmes, les disparus, il a fallu un jugement du tribunal pour que le soldat soit déclaré officiellement mort. Ce sera encore le cas pour Gilberte du Martray après 1945. Les noms des disparus entre 14 et 18 sont gravés sur le monument aux Morts de l'église : CUCHERAT Joannès, BRISSON Adrien, DEBOUGY Bonnet, BRISSON Benoît, THIVIN Claude, VARENNE Claude Marie, BARNAY Irénée.

BOUCHERY Jean Claude né à St Haon le Vieux le 31/12/1890 fils de Jean et de Forge Jeanne Marie, soldat au 22^e régiment d'Infanterie , "tué à l'ennemi" le 23 / 8 / 1914 à Ste Marie Aux Mines (Vosges) a été dûment enregistré à St Romain La Motte où il était domicilié mais ne figure pas sur notre monument aux Morts, mais sur celui de St Haon-Le-Vieux.

NABEL Antoine est dit sur sa fiche militaire - s'il s'agit bien du même - avoir fait l'objet d'une transcription de décès le 25/4/1919 à St Romain La Motte. Or, celle-ci ne figure pas apparemment sur le registre de la commune.

Les caporaux DELAYE Claude Marie, DEBOUGY Pierre et TORTROTOT André ont reçu la Croix de Guerre (non posthume, coutume plus récente). Elle était à l'ordre du régiment, de la division etc... avec étoile. Avec palmes, elle était à l'ordre de l'armée. À l'ordre de la Nation, elle était accompagnée de la Légion d'Honneur.

Il n'est pas question ici de faire une recherche généalogique très avancée, Une année de mariage a été notée pour rappeler que souvent ces hommes étaient de jeunes mariés, comme Claude Gagnolet qui avait épousé Catherine Brun le 27/12/1913, Les Monuments aux Morts fourmillent d'erreurs, celui de St Romain ne fait pas exception. TORTROTOT est gravé Torterot ; DÉCHAMP Pierre Henri est dit Marie (Mie) ; DUPUY Jean Marie est peut-être DUPUIS Jean Marie, né le 14/7/1891 dans la commune, fils de Gilbert et de Charrier Michelle ; idem VARENNE Jean Claude Irénée né le 6/7/1894 fils de François et de Billet Marie est simplement noté par son dernier prénom, celui qui était usuel jadis, à l'inverse de notre époque.



Quelques monuments aux Morts ont un esprit pacifiste par leur sculpture allégorique, voire par leur inscription « maudite soit la guerre ». Mais quant à cette dernière, il s'agit souvent de monument refait récemment. Aucun n'est comparable à celui de St Martin-d'Estreaux qu'il faut avoir vu. Ces longues inscriptions sont à méditer.



Érigé en 1922 par le maire Pierre Monot, il fut à l'époque un scandale pour beaucoup. Il ne condamne pas seulement la guerre mais y ajoute « leurs auteurs ». « Si tout l'argent dépensé pour la guerre, l'avait été pour le progrès social, industriel et économique... »

C'est vrai, mais enfin tout ça, c'est loin ! Regardons devant ! C'est naïvement ce que chacun aurait tendance à penser. Oui, mais c'était avant de lire dans un tout récent quotidien local que tous les conflits actuels dans le monde coûtent à chaque Français 1 € tous les 2 jours ! Merde alors ! La guerre ne vaut pas mieux que ce mot de conclusion.



Merci Jean-Yves



Hôtel Le Relais de Roanne Restaurant Le Saint Romain

Un hôtel**
Logis de France
2 cheminées

Une cuisine
de qualité
récompensée
par 3 cocottes
Logis de France

Deux salles
de séminaires

RN7 Roanne Nord - Le Temple - 42640 St-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 97 35 - www.hotel-relais-roanne.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CÔTE ROANNAISE CCCR



La communauté de communes exerce en lieu et place des communes membres, un certain nombre de compétences.

« La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

La seule contrainte est la continuité géographique. C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre par la taxe professionnelle et le plus souvent la TPU (taxe professionnelle unique avec reversement partiel aux communes).

Il est administré par un conseil communautaire. Les délégués de chaque commune sont élus par les conseils municipaux.

La communauté de communes **exerce obligatoirement les compétences suivantes :**

* actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;

* aménagement de l'espace.

Le conseil de communauté peut également choisir des compétences facultatives.

À partir du moment où les compétences sont déléguées, les communes ne peuvent plus les exercer.

Un syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale. Il exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes, souvent du même canton. Ces dernières participent étroitement au pilotage du SIVOM. En effet, ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions.

Le recours à la coopération intercommunale est avantageux pour les communes car le groupement peut avoir ses moyens propres en personnel et en matériel, lui permettant de réaliser certains travaux en régie. S'il traite avec des entreprises, le volume des travaux à traiter permet en général d'obtenir des offres meilleures, des prix moins élevés et aussi des conditions d'exécution plus satisfaisantes.

Les SIVOM peuvent disposer de compétences très diverses : collecte et traitement des ordures ménagères, création et entretien de voirie, équipements sportifs, action sociale, etc.

Pour constituer son budget **le SIVOM ne peut pas recourir à l'impôt**. Ses ressources sont donc constituées des contributions des communes le composant, ce qui n'est pas toujours sans créer des tensions entre communes. Selon les statuts du sivom les ressources peuvent être budgétées par les communes ou prélevées directement sur les ressources fiscales des communes.



SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Le siège de la communauté de communes de la Côte Roannaise est fixé à Saint Haon le Châtel, au dessus de l'école. Trois bureaux et une salle de réunion abritent les six permanents. Cependant, le conseil de communauté se réunit dans chaque commune adhérente, généralement à tour de rôle.



Composition du conseil de communauté





Un logo à connaître et à reconnaître

Un site à consulter pour en savoir plus sur notre communauté de communes: <http://www.cc-coteroannaise.fr/>

Un numéro de téléphone à consulter:

04-77-64-21-33

Une revue à lire:

La lettre de la CCCR.



Le bureau communautaire

Chaque commune est représentée au sein du bureau par un membre.

C'est le conseil communautaire qui élit parmi les dix membres du bureau un président et six vice-présidents

Les représentants de St Romain la Motte au sein de la communauté de communes

Délégués

André DANIÈRE

Gérard DUBESSY

Gabriel BOUCHER

Suppléants

Gilbert VARRENNE

Michèle MOUTON

Jean Christophe DEAL

André DANIÈRE 1er Vice Président fait partie du bureau communautaire.

Il est responsable de la commission "Développement Economique, Commerce, Artisanat, Agriculture".

Il participe aux commissions

"Aménagement de l'espace"

"Appel d'offres"

"Délégation de services publics"

Gérard DUBESSY: participe aux commissions

"Finances, Fiscalité"

"Déchets ménagers, Développement durable"

"Personnes âgées"

Il est suppléant à la commission

"Evaluation des transferts de charges"

Gabriel BOUCHER: participe aux commissions

"Patrimoine"

"Environnement"

"Coopération internationale"

Gilbert VARRENNE: participe aux commissions

"Culture, animation, communication"

"Coopération internationale"

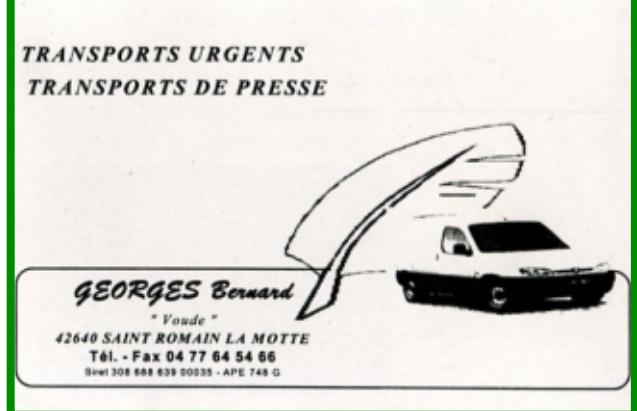
"Personnes âgées"

"Evaluation des transferts de charges"

Michèle MOUTON: participe aux commissions

"Enfance jeunesse"

"Personnes âgées"



Nos délégués dans les Syndicats et Structures Intercommunales

SIEPAR (Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération Roannaise)

Gérard Dubessy: titulaire

André Danière: suppléant

SEEDR (Syndicat d'Étude et d'Élimination des Déchets du Roannais):

Gérard Dubessy: suppléant

PAYS ROANNAIS en Rhône-Alpes

André Danière: titulaire

SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire)

André Danière: titulaire

Gérard Dubessy: suppléant

SYMIROA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Oudan et du Renaison)

André Danière: titulaire

Gérard Dubessy: suppléant

SYMITEYS (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Teyssonne)

Gérard Dubessy: titulaire

VIGNE RELAIS, foncier viticole

André Danière: titulaire

L'implication des élus communaux dans la communauté de communes montre l'importance croissante de cette entité administrative. Les décisions et les prérogatives de plus en plus nombreuses de la communauté touchent l'ensemble de la population de ces territoires. La définition des limites de ces ensembles communautaires pour créer des zones cohérentes afin d'harmoniser le développement sous toutes ses formes: industriel, social, écologique... est d'actualité. (Révision Générale des Politiques Publiques)

La population ne peut rester à l'écart de ces changements et doit être consciente des implications que cela pourra avoir sur sa vie quotidienne.

Les compétences de la communauté de communes

La communauté de communes exerce obligatoirement les compétences suivantes :

- * actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;
- * aménagement de l'espace.

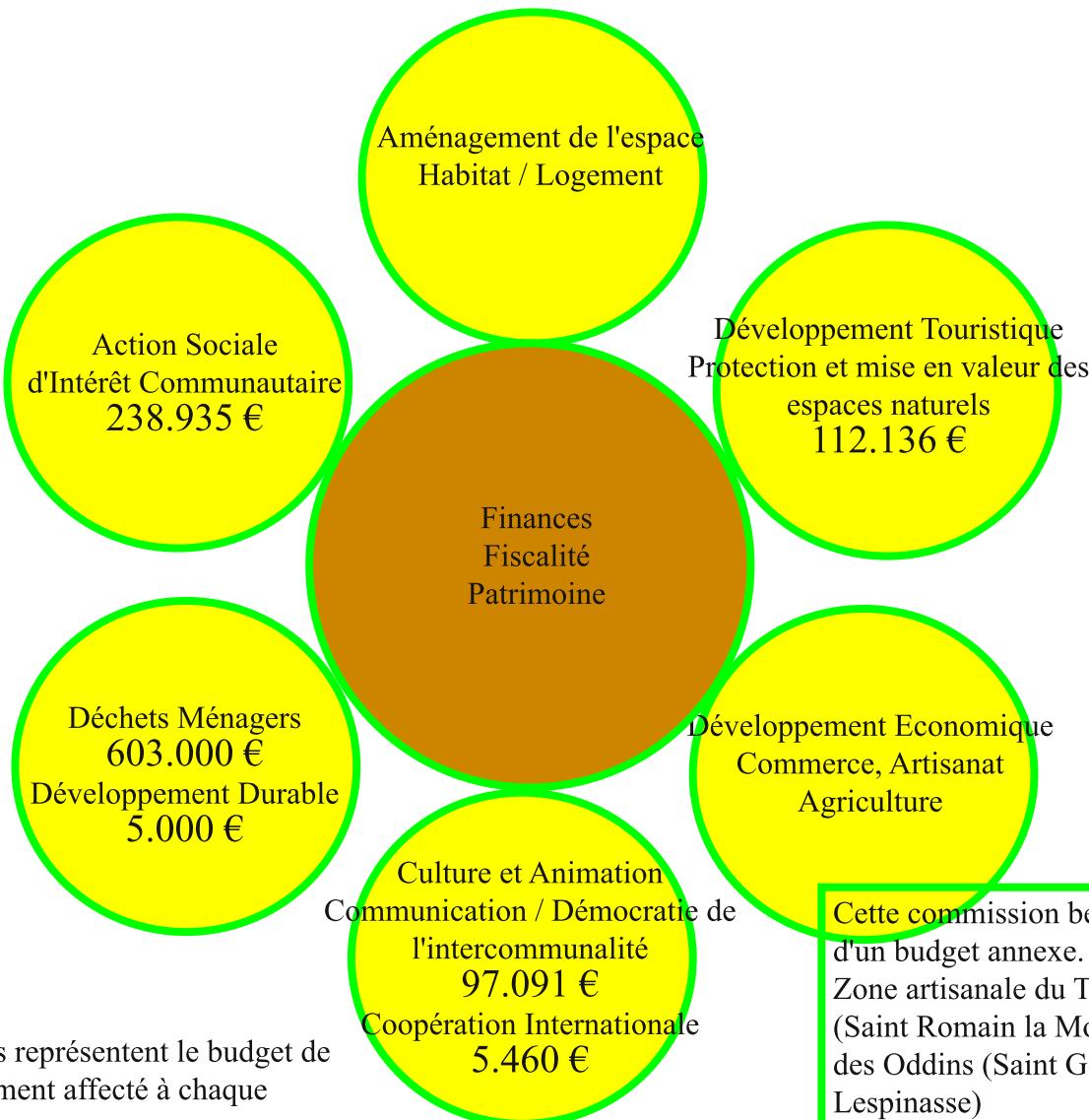
Elle doit également exercer des compétences relevant d'au moins un des six groupes suivants :

- * protection et mise en valeur de l'environnement ;
- * politique du logement et du cadre de vie ;
- * création, aménagement et entretien de la voirie ;
- * construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire ;
- * action sociale d'intérêt communautaire ;
- * tout ou partie de l'assainissement.

Le conseil de communauté peut également choisir des compétences facultatives qu'il définit lui-même. De plus, la communauté de communes peut, avec accord du Département, exercer directement certaines compétences d'action sociale qui relèvent normalement de celui-ci.

Les communes choisissent, à l'intérieur des blocs, les compétences précises qu'elles délèguent à la communauté en fonction d'un intérêt communautaire qu'elles définissent ensemble. À partir du moment où les compétences sont déléguées, les communes ne peuvent plus les exercer.

Les commissions de la CCCR, dirigées par le président ou un vice président, ont pour mission de réfléchir et de faire des propositions concernant les compétences attribuées à la communauté de communes. Elles disposent d'un budget voté et organisé par la commission finances.



Les chiffres représentent le budget de fonctionnement affecté à chaque commission..

Nous ne parlons pas d'investissement

Pour plus d'information sur le rôle de chaque commission, vous trouverez l'information sur "La lettre de la CCCR" n°19 de décembre 2008



Réalisations concrètes de la communauté de communes

Cette liste n'est pas exhaustive, mais essaie de recenser les principales réalisations



Achat de terrains aux alentours de l'entreprise Mondelin (Ambierle)



Equipement culturel communautaire (St André d'Apchon)



Ateliers partagés (St Germain Lespinasse)



Habitation légère de loisirs (Les Noës)

Vigne relais



Structure multi-accueils petite enfance (St Germain Lespinasse)



Local technique (St Haon le Châtel)



Aires d'accueil camping car
Arcon
St André d'Apchon
Ambierle
St Germain Lespinasse
St Rirand
Les Noës
St Haon le Châtel



Déchetterie intercommunautaire.
(Pouilly les nonains)
Colonnes de tri sélectif

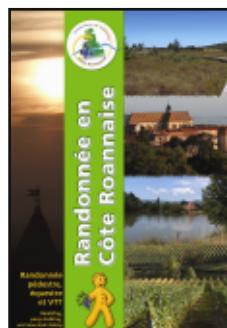


Aménagement et signalisation zone du Temple (St Romain la Motte)



Aménagement zone des Oddins
(St Germain Lespinasse)

Soutien financier et technique scierie Forges (St Haon le Vieux)



Balisaage chemins de randonnée
Edition d'un topoguide, d'une carte.



Ajoutons à ces réalisations concrètes, un certain nombre d'aides :

- Soutien aux Centres de Loisirs
- Soutien aux syndicats d'initiative et Point I (information) de St Haon le Châtel et Ambierle.
- Soutien aux communes pour le patrimoine religieux
- Soutien aux villages de caractère : St Haon le Châtel et Ambierle. Etc...



Ressources de la CCCR

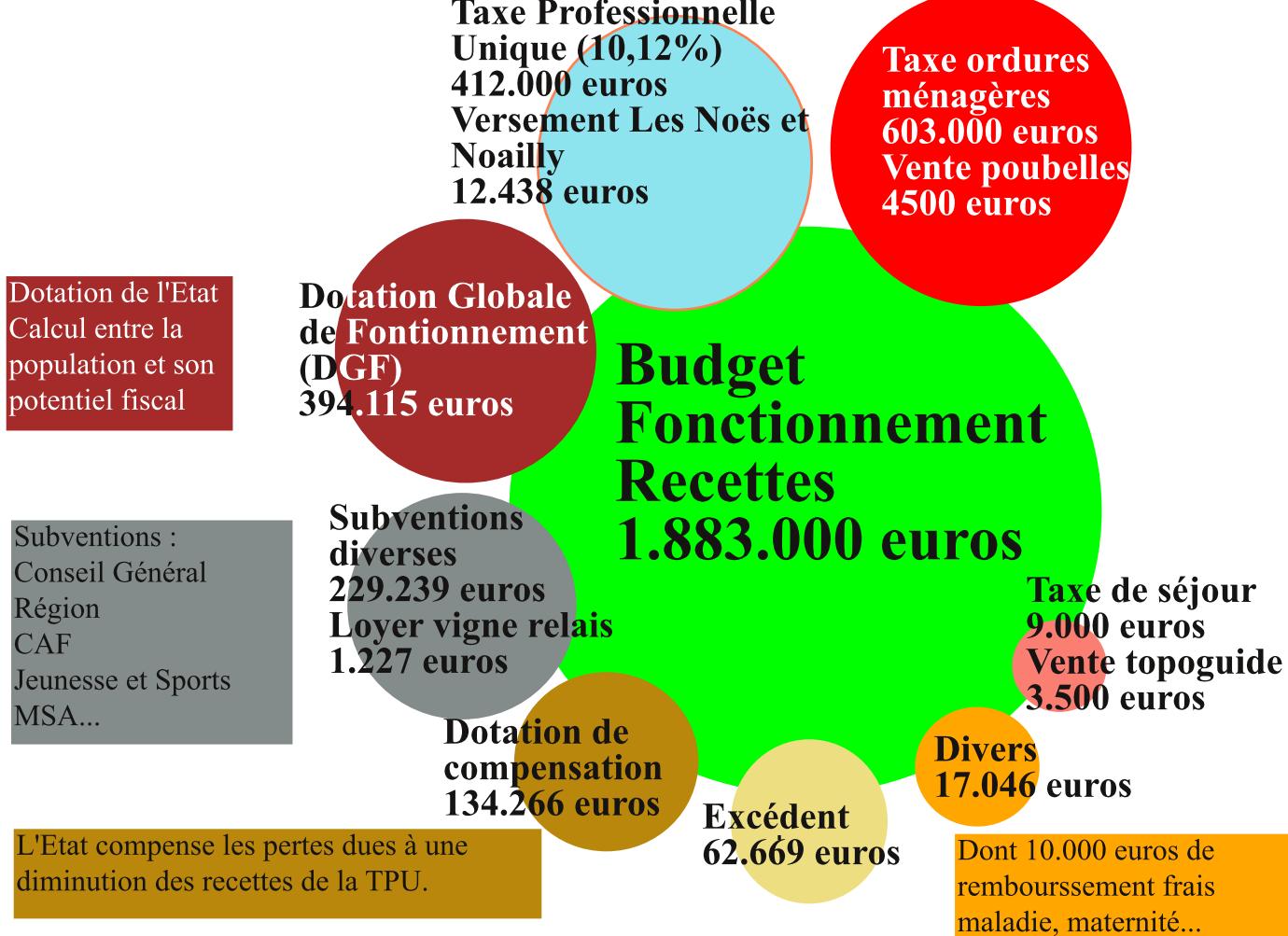
Les ressources de la Communauté de Communes comprennent :

- La Taxe Professionnelle Unique
- La TEOM Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- La taxe de séjour
- Les subventions et dotations de l'état.

La CCCR compense à chaque commune la recette TP qu'elle avait, déduction faite des charges qu'elle a transférées à la communauté de communes. Ainsi 214.000 euros sont reversés à huit communes. Inversement, deux communes versent une contribution à la CCCR car les charges transférées à la communauté sont supérieures à la recette TP qu'elles avaient. A noter que cette somme est constante sauf si de nouveaux transferts interviennent.

La dotation de solidarité communautaire : 70.552 euros. Cette somme varie suivant les années. Elle est répartie aux dix communes suivant la règle :

34% en fonction de l'importance de la population,
34% en fonction du potentiel fiscal par habitant,
32% en fonction de l'importance de la base TP de chaque commune.



Le buste de Marianne en Mairie le 14 juillet.



Marianne a posé devant le clocher du village.

Si l'hymne national, la Marseillaise, interprété aujourd'hui dans de nombreuses villes de France à l'occasion des cérémonies du 14 juillet est une valeur forte de la République, il en est d'autres tels que la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, le drapeau tricolore ou encore Marianne. Depuis la Révolution française, Marianne, contraction de deux prénoms Marie et Anne très répandus au XVIIIème siècle parmi la population, est la figure allégorique de la République française, sous les traits d'une jeune femme de son temps, coiffée d'un bonnet phrygien, volontaire, dynamique et indépendante.

Ce symbole, le plus souvent représenté par un buste, se doit d'être présent dans chaque maison commune. C'est aujourd'hui chose faite à la mairie de St-Romain-la-Motte. En effet, lors de sa dernière réunion fin juin, l'assemblée municipale a choisi une sculpture signée Régine Mangin Lami.

Hasard du calendrier, depuis le 13 juillet, une belle Marianne en staff, finition patiné blanc, haute de 60 cm et pesant une vingtaine de kilos siège dans la salle du conseil.

Des haltes de repos pour les marcheurs



Deux des élèves présentent leurs réalisations.

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, la municipalité a sollicité les élèves de menuiserie du lycée François Mansard à Thizy pour confectionner un ensemble de mobilier urbain composé de 7 jardinières, 2 tables pique-niques et 4 bancs

Ces éléments installés notamment vers le parc de la mairie, sur la place du village ou au centre socioculturel ont été réalisés en douglas de la région puis ont subi un traitement par autoclave afin de résister aux intempéries.

Deux groupes d'élèves préparant le certificat d'aptitude professionnel au métier de menuisier, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement - en deux ans pour une classe de Terminale, en un an pour la seconde par le biais du

Greta- sont intervenues en parallèle durant six semaines, cette fabrication étant toutefois interrompue par des périodes de formation en milieu professionnel.

Un équipement de très grande qualité qui s'harmonise parfaitement avec l'aménagement paysager, que les administrés comme les nombreux promeneurs et marcheurs Jacquaires sauront apprécier cet été. Placés stratégiquement, les tables et bancs vont permettre des pauses abritées dans de magnifiques cadres historiques ou de verdure.



Puits et Forages - Déclaration d'ouvrage

Suite à la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, les textes d'application concernant la réglementation en matière de prélèvement et d'utilisation des eaux de pluie ont été pris. Ceux-ci imposent aux propriétaires de puits ou forages, existants ou nouveaux, de les déclarer avant le 31 décembre 2009. Les imprimés sont à disposition des personnes concernées au secrétariat de mairie.

Déclaration des mini-motos et des mini-quads

Il est rappelé l'entrée en vigueur le 2 juin 2009 du dispositif de déclaration et d'identification des mini-motos et des mini-quads. Les propriétaires actuels disposent d'un délai de 6 mois pour procéder à cette obligation soit jusqu'au 3 décembre 2009. Pour toute nouvelle acquisition postérieure au 2 juin, la déclaration doit intervenir dans les 15 jours. Des formulaires sont à votre disposition en mairie, en sous-préfecture ou sur internet : www.mon.servic-public.fr

"Nouveautés dans votre agence postale : Les recharges en téléphonie mobile"

A compter du 27 juillet, l'agence postale de St Romain la Motte propose à la vente des recharges pour tous les opérateurs mobiles.

Horaires d'ouverture de l'agence postale/bibliothèque du mardi au samedi de 8h30 à 11 h45



Ferme de l'Aventurier

Michèle et Jean-Paul DANIÈRE
42 640 St-Romain-La-Motte
Tél : 04 77 64 56 70

PRODUITS de la FERME LOIRE
Je Produis, Je Transforme, Je Vendis



La Boîte à Tifs
Coiffure Mixte

☎: 04 77 64 53 26
St Romain La Motte

Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h00 à 17h30



Agence Immobilière
Ludovic Souchon & Cie

Ludovic SOUCHON
06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCES - TERRAINS

10 place Mal de Lattre de Tassigny
42300 ROANNE

Tél. 04 77 78 14 46
souchonimmobilier@orange.fr



Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale ...

Réalités
Bureau d'études

• Urbanisme
• Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
• Paysage
• Assainissement

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

Au soir du 20 août, le parc de la mairie a accueilli trois locataires : deux pélerins accompagnés de leur âne. Ils ont quitté Beaujeu le 16 août et pensent atteindre Saint Jacques de Compostelle d'ici trois mois au terme d'une grande randonnée de 1800 Km.



Oscar, 7 ans, vient d'être débâté et profite d'un repos bien mérité car la marche n'est pas encore dans ses habitudes.

Le campement de l'ex-maire de Beaujeu à la retraite en compagnie de son épouse.

Tous les lundis de Pentecôte, depuis deux ans, les amoureux de la 2 CV, de plus en plus nombreux, programment une sortie afin de décalaminer les tuyaux de ces anciens bolides.



Arrêt à Neuilly en Donjon



Panne de 2 CV



Visite de la source de Gouttey



Sur le viaduc de Juré



Les bolides au repos

Avant l'apparition de la météorologie, l'esprit d'observation des Saint Romanais avait transcrit des phénomènes physiques en dictos populaires.

A vous de vérifier sa véracité.

"Lorsque les brouillards vont à Villerest, mets les boeufs à la raie; s'ils vont à Changy, mets les à l'écurie"

Soif, soif, soif...

Lors d'une réunion du comité des fêtes, notre boulanger apporte du "Cerdon", vin de sa région natale.

Afin de tenir les bouteilles au frais, il les dépose sur le rebord extérieur de la fenêtre.

C'est alors qu'un léger tintement attire l'attention de l'assistance. Pensant à une blague, personne ne réagit.

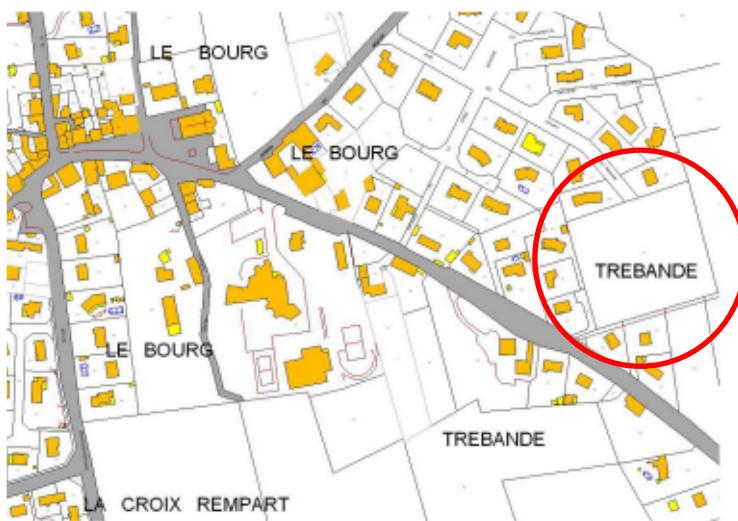
Au moment de la dégustation, mauvaise surprise : ***"les bouteilles ont disparu."***.

Moralité : ***"Des bouteilles chaudes valent mieux que des verres vides"***.

C'est maintenant l'avis du comité des fêtes.



Lieu du larcin



Par arrêté du 24 mars 2009, un lotissement privé à usage d'habitation a été accordé à la SARL RP2M.

10 parcelles de terrain situées à Trébande –voir plan ci-contre- seront donc très prochainement équipées des réseaux nécessaires à la construction

Ces travaux d'aménagement sont prévus mi-septembre. L'accès au terrain d'une superficie d'environ 10 000 m² se fera par la voie communale du lotissement de Trébande.

**DEMOLITION
POILANE**

TEL 04 77 23 10 39
FAX 04 77 67 05 14
42720 VOUGY

AIGUILLY RECYCLAGE

LOCATION DE BENNES

RECYCLAGE

« Aiguilly » 42720 VOUGY

Tél. 04 77 71 63 48 Fax 04 77 69 59 08

SEPTEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6 : Sortie à Europark
Club des Jeunes

Mardi 8 : Méchoui
Club du 3ème âge

Samedi 12 : Fête des classes
Classes en 9

Samedi 19 et dimanche 20 : But d'Honneur
Amicale boule lyonnaise

Dimanche 27 : But d'Honneur
Section Pétanque

OCTOBRE

Samedi 10 : Soirée dansante
Section Pétanque

Vendredi 16 : Concours de belote
Club du 3ème âge

Samedi 17 : Repas dansant
Centre de Loisirs

Dimanche 25 : Gentleman cycliste
Comité des Fêtes

DECEMBRE

Dimanche 6 : Repas des personnes âgées
C. C. A. S.

Samedi 12 : Arbre de Noël
Entente Filerin Foot

Samedi 19 : Arbre de Noël
ASSR Basket

Jeudi 31 : Réveillon dansant
Club des Jeunes

NOVEMBRE

Samedi 14 : Soirée dansante
ASSR Basket

Samedi 28 : Repas
PG-CATM

Samedi 28 : Loto
Sou des Ecoles